



Appartement F5-RDC

SURFACES EN m ² - RDC -	
DESIGNATION	F5
SEJOUR	31.68
CUISINE	17.21
SUITE PARENTS	31.89
CHAMBRE 1	18.53
CHAMBRE 2	19.41
CHAMBRE 3	20.23
SDB	7.51
WC	4.58
HALL/DEG	23.26
TERRASSES	48,93
S.H.O.N.	223.23
CLOISONS INTERIEURES	4.65
SURFACE TOTALE	227,88
SURFACE DEFINITIVE (livret foncier)
LOT ETAGE
PARKING	
NOM :	DATE D'ACHAT : ... / ... /
	DATE surface définitive: ... / ... /
SIGNATURE A L'ACHAT:	
SIGNATURE SURFACE DEFINITIVE:	

Echelle



Nota : Les présents plans sont établis sur la base du permis de construire et pourront subir des adaptations dimensionnelles, techniques ou d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution.

La surface totale de l'appartement n'est pas définitive, cette dernière est appelée à être révisée à la hausse ou bien à la baisse. La surface définitive sera fixée après approbation par un expert géomètre, et la délivrance de l'acte de propriété et du livret foncier.